

Rapport aux délégués syndicaux

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2020-047

Eure Normandie Numérique

Réunion du 30 novembre 2020

Objet : Convention FttH aux frontières
départementales

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni le 30 novembre 2020 en visioconférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DÉCIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à l'approbation de la convention type et ses annexes, relatives aux échanges de prises FttH aux frontières du département,
- D'autoriser le Président à signer la convention et ses annexes, relatives aux échanges de prises FttH aux frontières du département.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 27
- Collège Conseil Départemental : 18
- Collège Conseil Régional : 3

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Départemental : 0

Fait à Evreux, le 30 novembre

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHÉ



The image shows a handwritten signature in black ink that overlaps a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'EURE' and 'NORMANDE' and features a central emblem with a bird and a shield. The signature is written over the stamp and extends to the right.